

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ce crédit est voté chaque année pour les améliorations et réparations. Nous ne pouvons dire d'avance où l'argent sera dépensé. Quant à ce qui concerne les quais sur le lac Winnipeg, les endroits où ils devront être construits ne sont pas encore choisis, et le département va faire faire un examen des lieux à cette fin.

Dragage.....\$218,000

M. SPROULE : L'honorable ministre voudrait-il dire combien nous avons actuellement de dragueurs disponibles ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Nous avons dix-neuf dragueurs dans différentes parties du pays.

M. SPROULE : Où se trouvent-ils ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Cinq dans l'Ontario, cinq dans la province de Québec, six dans les provinces maritimes, un dans la Colombie-Anglaise, et un au Manitoba.

M. SPROULE : Quelques-uns de ces dragueurs se trouvent-ils dans la baie Georgienne ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Oui, il y en a un à Collingwood.

M. McALISTER : Je voudrais savoir de l'honorable ministre si un dragueur sera envoyé cette année à Campbellton, sur la rivière Ristigouche, pour terminer les travaux commencés à cet endroit. Un dragueur fut envoyé là au commencement de la dernière saison après l'ouverture de la navigation, mais il fut changé de place avant que l'ouvrage fût terminé, et à moins qu'il ne soit renvoyé bientôt dans ces parages, le travail qui a été fait jusqu'ici sera de bien peu d'utilité.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Malheureusement, je ne puis donner aucun espoir à mon honorable ami sous ce rapport. Comme il ne l'ignore pas, on veut avoir des travaux de ce genre partout, et nous ne pouvons satisfaire à un dixième de toutes ces demandes. Je regrette de ne pouvoir faire plus avec le nombre de dragueurs que nous avons.

M. McALISTER : Le port de Campbellton est l'un des plus importants de la rive nord ; et n'importe quelle personne familière avec l'endroit, reconnaîtra que les facilités d'accès que nous possédons sont loin d'être proportionnées aux besoins de l'endroit. Le prix du bois a tellement baissé depuis quelques années, qu'aujourd'hui, pour en faire un commerce rémunérateur, il doit être conduit avec beaucoup d'habileté et la plus stricte économie. Ce port est situé de manière à ce que les navires ne peuvent pas accoster aux quais, et quelquefois, lorsqu'ils sont chargés, ils sont obligés d'attendre plusieurs jours avant de pouvoir en sortir, cela étant dû au fait que la barre se trouve au large de l'endroit où les navires mouillent pour prendre leurs chargements, et d'où ils ne peuvent sortir qu'avec les hautes marées. L'année dernière, le dragueur a dragué une partie de la barre, et cet ouvrage devrait être terminé. Je ne crois pas qu'il existe dans les provinces maritimes un endroit qui ait plus besoin de ces travaux. Dans le port de

Dalhousie, à l'embouchure de la rivière, le sable s'amoncelle autour du quai public, et cela empêche les vaisseaux d'y entrer, et, si c'est possible, j'espère que le dragueur sera aussi envoyé à ce dernier endroit.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'ingénieur en chef de mon département a pris note des paroles de mon honorable ami. Je comprends parfaitement la nécessité de cet ouvrage, mais mon honorable ami comprendra qu'il est impossible de satisfaire à toutes les demandes.

M. McALISTER : Il y a six dragueurs destinés aux provinces maritimes.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il y en a un à l'Île du Prince-Edouard, deux draguent dans le port de Saint-Jean, où il y avait un travail important et urgent à faire, et il y en a trois dans la Nouvelle-Écosse. L'année dernière, ces dragueurs ont travaillé durant trois mois dans son comté, et il nous faut aussi répondre aux besoins des autres endroits.

M. McALISTER : Le courant qui règne dans ce port augmente sans cesse le volume de la barre, et bientôt ce qui a été dragué l'année dernière sera comblé. Au printemps, lorsque les eaux de la rivière sont hautes, le courant entraîne de la terre et autres matériaux qu'il va déposer dans la tranchée qui a été creusée, et le chenal se remplira de nouveau, à moins que cette tranchée ne traverse la barre dans son entier.

M. DAVIN : Pourquoi a-t-on réduit le crédit destiné à la province du Manitoba de \$1,800, comparativement à ce qu'il était l'année dernière ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'ingénieur en chef du département m'a dit que les \$1,800 de l'année dernière étaient destinées à payer des travaux qui ne l'avaient pas été, et le crédit se trouve donc le même.

M. MACDONALD (King, I.P.-E.) : A quel endroit de l'Île du Prince-Edouard doivent avoir lieu des travaux de dragage durant la prochaine saison ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : D'abord à Charlottetown, et plus tard à Summerside.

M. MACDONALD (I.P.-E.) : Je ferai remarquer à l'honorable ministre que des travaux de dragage ont été faits au brise-lames de Souris il y a deux ans, mais ces travaux n'avaient pas été terminés, et le dragueur devait y retourner le printemps suivant. Il était requis à cet endroit pour rendre les travaux faits de quelque utilité et permettre de se servir du brise-lames. J'espère que l'honorable ministre réussira à l'envoyer là, lorsqu'il aura fini de travailler dans la partie ouest de l'île, et avant cela si c'est possible. On m'avait aussi promis que certains travaux de dragage seraient faits sur la rivière Murray et ailleurs. Ce dernier endroit est un port d'expédition assez considérable, et comme il y a là à peine assez d'eau pour permettre aux vaisseaux d'entrer et de sortir, quelques travaux de dragage seraient nécessaires ; une requête à cet effet a été présentée il y a quelques années par la population